



### Réunion du 19 mars 2025

Présents : M. Repentin Eric, M. Jérôme Prieto, M. Miguel Elvira, M. Georges Cascarino

Excusé : Mme Barrot Pierrette, Mme Marilyne Pinard, M. Jérôme Bouquet

La commission s'est réunie le mercredi 19 mars 2025 à 10h à Saintes, au siège du District 17.

M Eric Repentin projette un power point ludique expliquant le bien fondé du Challenge du Fair-Play bien apprécié par toutes et tous.

Chacun partage ses sources d'information et nous les mettons en commun.

Les informations des cartons rouges, blancs et les suspensions pour chaque équipe de D1, D2, D3 sont comparées et sont adoptées.

La période prise en compte va du début de saison (septembre 2024) jusqu'aux matchs effectués pendant le week-end du 08 et 09 mars 2025 inclus.

Comme convenu, chaque club sera informé individuellement des points de pénalités de chaque équipe.

*A la date du 19 mars, sur les 83 équipes des trois divisions (une équipe a fait forfait général) :*

- 12 équipes (14%) auraient déjà perdu entre 1 et 4 points sur leur total en fin de championnat, (entre 11 et 28 points de pénalités).
- 28 équipes (34 %) auraient perdu aucun point sur leur total en fin de classement, (entre 6 et 10 points de pénalités),
- 43 équipes (52 %) gagneraient 2 points sur leur total en fin de championnat. (Entre 0 et 5 points de pénalités),

Le retrait ou le gain possible de points dans les classements, sera effectif, seulement à la fin des matchs de la saison 2024-2025, après validation du Comité Directeur du District.

La prochaine réunion de la commission sera en fin de saison 2024/2025 (juin 2025).

Toutes questions, toutes interrogations, sur l'application du règlement du Fair-Play peuvent être formulées au numéro de téléphone : 06 16 29 78 42

Réunion finalisée à 12h30.

**Le président de séance,**  
**Éric Repentin.**

**Le secrétaire de séance,**  
**Jérôme Prieto**